

Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



Les nouveaux rythmes scolaires en action

Le 24 janvier 2013, le gouvernement publie sa loi dite de « refondation de l'école ». Le « décret Peillon » inscrit le retour à la semaine de quatre jours et demi d'école (comme avant 2008) avec 5 h 30 de cours par jour maximum. Cet assouplissement des rythmes scolaires a pour but, dans l'esprit

du législateur, d'améliorer « la qualité de vie et des apprentissages de l'enfant ». En France, 4 000 villes ont opté pour le changement de rythmes en 2013, 20 000 autres doivent le faire impérativement à la rentrée 2014. Viriat fait partie de celles-ci.

À la rentrée, la commune a opté, après une large concertation et au prix de nouvelles dispositions administratives, financières et organisationnelles, pour un scénario qui privilégie l'intérêt de l'enfant, préserve la gratuité et ne bouscule pas les plannings des familles. ■

Le présent bulletin municipal détaille les modalités d'application de la réforme des rythmes scolaires pour notre commune. Une réforme complexe à mettre en œuvre qui nécessite de modifier les emplois du temps de plus de 30 agents municipaux, l'embauche via Aïn Profession Sport d'une vingtaine d'intervenants, l'engagement de l'Association Familles Rurales et plusieurs autres associations viriaties à nos côtés. Bien sûr, on peut se féliciter de la mobilisation des acteurs locaux, des équipes municipales, des enseignants, des représentants des parents d'élèves, qui a permis de s'accorder sur une proposition la plus consensuelle possible. Il est cependant prématuré de juger des retombées positives ou négatives sur les enfants. Il sera temps d'en faire le bilan dans quelques mois. Une certitude cependant, c'est le coût d'une telle réforme. Au niveau national, le magazine L'Express a réalisé une enquête auprès de 18 communes de taille différente. La conclusion fait ressortir des coûts annuels allant de 82 € pour Roanne à 300 € pour Angers. L'Association des maires de France évalue le coût entre 100 € et 200 € par élève et par an. Le coût médian souvent retenu de 150 € par élève et par an semble donc correspondre à la réalité.

Le blog de Bernard Perret



Pour le pays, le coût total de cette réforme (État, commune, conseil général, CAF...) serait compris entre 1,5 et 2 milliards d'euros par an. La question de savoir si nous avons collectivement les moyens d'engager de telles dépenses peut légitimement être posée. Mais au-delà de cette considération, je pense que le risque est grand de voir s'accroître, avec cette réforme, des écarts entre des communes, comme Viriat, qui pourront consacrer plus de 150 € / an / élève pour des temps périscolaires de qualité, et des communes plus pauvres qui, faute de moyens, n'auront pas les mêmes accompagnements. Il me semble que l'école doit rester un gage de haut niveau de service public sur l'ensemble des territoires. Je redoute qu'au contraire cette réforme n'accroisse les inégalités entre eux.

Au niveau local, le conseil municipal a décidé de prendre à sa charge, sur le budget communal, la totalité des coûts engagés, sans répercussion sur les familles, pour faciliter l'accès des temps périscolaires au plus grand nombre. Rendez-vous à la rentrée de septembre en comptant sur votre indulgence pour la mise en route. En attendant, bel été à tous. ■



Les nouveaux rythmes scolaires en action



La rentrée scolaire aura lieu le 3 septembre.

Pour la rentrée, le dossier Rythmes scolaires est d'ores et déjà bouclé. Les élèves en élémentaire seront pris en charge, lors des temps d'activités périscolaires (TAP), par Récréamômes, les lundis et jeudis, de 16 h à 16 h 30 pour 290 enfants. Ce « temps du jeu » aura lieu à l'école élémentaire publique (Tilleuls et Source) sous la houlette de l'Association Familles Rurales de Viriat (AFRV), qui encadre le dispositif Récréamômes. Pour le privé, deux agents municipaux et trois personnes employées par

l'Organisme de gestion des écoles catholiques (OGEC) interviendront. Les mardis et vendredis, les TAP, pour 319 à 339 enfants, seront consacrés, de 15 h 30 à 16 h 30, à la découverte de cinq activités culturelles et cinq disciplines sportives pendant l'année scolaire. 19 groupes de 18 enfants seront constitués.

Les 319 ou 339 enfants inscrits, selon les jours, seront pris en charge par des intervenants (14 le mardi et 11 le vendredi) de l'association Ain Profession

Sport Culture qui encadrera des TAP sportifs et culturels (théâtre, musique, atelier terre). Avec aussi quatre enseignants de la commune (initiation allemand, anglais, arts et BD, jeux du monde), pour trois ateliers le mardi et quatre le vendredi. Et encore deux animateurs de l'AFRV pour deux ateliers le vendredi (sciences et techniques, astronomie) et un le mardi (sciences et techniques). Des agents communaux superviseront les ateliers Bibliothèque-multimédia et Citoyenneté-prévention, soit

deux ateliers le mardi et le vendredi. En maternelle, la prise en charge des TAP s'effectuera les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h à 16 h 30. Les enfants (72 à 84 pour l'école publique et 37 à 42 pour l'école privée) participeront à Récréamômes, encadrés par les ATSEM* de l'école publique et par les agents de l'OGEC. Un accueil sieste gratuit sera organisé à l'école maternelle publique dès 13 h 20. ■

* Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

À savoir

Combien ça coûte ?

- Coût prévisionnel du dispositif des lundis et jeudis : 42 745 €.
- Coût prévisionnel du dispositif des mardis et vendredis : 62 316 €.
- Sous réserve des subventions attendues de la CAF et de l'État, le coût résiduel pour la commune pourrait être d'environ 85 000€ pour l'année scolaire 2014/2015. ■

Des services chamboulés

Les plannings des services directement concernés (enfance jeunesse, bibliothèque multimédia, restaurant scolaire et entretien des bâtiments scolaires et administratifs, police municipale) seront modifiés à compter du 1^{er} septembre 2014. Vingt-neuf agents, soit un tiers des effectifs municipaux, sont impactés. La mise en place des rythmes scolaires nécessite également de modifier les horaires d'ouverture au public du service de la bibliothèque multimédia à compter du 1^{er} septembre. ■

Parents mode d'emploi

En classe élémentaire, le parent vient chercher l'enfant : les lundis et jeudis à 16 h et les mardis et vendredis à 15h30, sauf s'il est inscrit aux Récréamômes et aux Temps d'activités périscolaires : il sera pris en charge gratuitement par la commune. Le mercredi, il sera libéré à 11 h 45 de l'école et il peut être gardé jusqu'à 12 h 30 à la Cité des Enfants. Cette garderie payante sans repas est gérée par l'Association Familles Rurales Viriat. ■

Ouverture de classe

Avec des effectifs qui ne sont pas à la baisse et se traduisent par des classes surchargées, la commune bénéficiera d'une bouffée d'oxygène à la rentrée en passant de dix à onze enseignants à la faveur d'une ouverture de classe. ■



Trois questions à Odile Connord, adjointe Enfance jeunesse



Quelle a été la méthode de travail de la municipalité pour mettre en place cette réforme de longue haleine ?

Elle a consisté à élaborer des scénarios d'organisation du temps scolaire et à les évaluer en fonction de quatre critères : intérêt de l'enfant, organisation familiale, acceptabilité par les enseignants, coût et gestion pour la commune. Elle a ensuite permis de dégager le scénario ayant fait l'objet d'un consensus au sein du comité de pilotage, mis en place pour le Projet éducatif local et rassemblant notamment les représentants des parents d'élèves de écoles privées et publiques,

les directrices des écoles, les enseignants, les représentants des associations concernées.

Qu'est-ce qui change par rapport à la rentrée précédente ?

Comme cela avait été indiqué en mars 2013, la Commune a travaillé de manière à prendre en charge les enfants pendant les temps d'activités périscolaires libérés par rapport aux anciens horaires scolaires (soit de 16 h à 16 h 30 et de 15 h 30 à 16 h 30) sans surcoût pour les parents. En revanche, les frais de garderie ou de centre de loisirs qui étaient à la charge des parents pour le mercredi le resteront.

Comment les parents réagissent-ils à cette réforme ?

Un questionnaire accompagné d'un guide de la mise en place des rythmes scolaires a été diffusé aux parents début avril 2014 afin de leur permettre d'inscrire le cas échéant leurs enfants pour la rentrée 2014-2015. Le taux de réponse au questionnaire a été de 80 %. Ce qui témoigne de leur intérêt. ■

Premières pages



À l'écoute de la Toute Petite Compagnie.

Le 26 juin, les tout-petits, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles, ont assisté au spectacle « La Toute Petite Boîte à Gants » de la troupe La Toute Petite Compagnie, à la Cité des enfants. Dans le cadre de l'opération annuelle Premières pages, soutenue par le Conseil général, les bébés nés en 2013 ont reçu le livre « Qui a mangé ? » d'Anna Crausaz, lauréat du prix Graines de lecteurs. ■

Coup de pouce

La commune a accordé une subvention de 500 € à un groupe de quatre jeunes étudiants de l'IUT Gestion des entreprises et administrations de Lyon 1 à Bourg-en-Bresse, dont un jeune de Viriat, Anthony Charnay, participant au 4L Trophy 2014. Objectif de ce raid humanitaire : acheminer des fournitures scolaires et sportives au Maroc, en lien avec l'association Les Enfants du Désert. Le budget élaboré par les quatre étudiants, afin d'aménager la 4L et participer au raid, s'élevait à 6 628 €. ■

Un projet identique est présenté pour 2015 par Carole Berrodier, de Viriat, étudiante au lycée GARAC* à Argenteuil, passionnée de sports mécaniques, qui sera copilote de Jonatan Baudu, du même lycée, au prochain 4L Trophy. ■

* École nationale des professions de l'automobile.



Sur la route du 4L Trophy.



Fête de la MUSIQUE

Viriat au cœur de BBA

Maire de Viriat, Bernard Perret a été réélu 8^e vice-président de Bourg-en-Bresse Agglomération par le conseil communautaire, en avril dernier. Chargé de la mutualisation et des transferts, il explique : « Toute intercommunalité doit mettre en place, d'ici mars 2015, un schéma de mutualisation des services, en lien avec ses communes membres. Deux autres projets importants sont en cours : le pacte financier fiscal, qui va lier les communes à l'agglomération – et je serai très vigilant sur ce pacte – et le projet de territoire. Viriat souhaite continuer à travailler en confiance au sein de l'intercommunalité. Nous avons des enjeux partagés : la zone économique de Norélan, l'usine de méthanisation, les gens du voyage... » ■

Conseil municipal d'enfants



Devant le siège du Comité international de la Croix-Rouge à Genève. Le 21 mai, les 27 jeunes du conseil municipal d'enfants de Viriat, accompagnés par 23 enfants du CME de Péronnas, se sont rendus à Genève. Visites du musée de la Croix-Rouge, de l'ONU, et un rapide regard sur le CERN étaient au programme de cette journée riche en échanges et découvertes. ■

Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 12 au 25 août. Durant l'été, la durée de prêt est prolongée. Tél. 04 74 25 12 14 www.bm-viriat.fr ■

Vendredi 20 juin, la musique était en fête à Viriat, aux quatre coins du centre-village, sous la houlette de l'association des commerçants, avec le service enfance jeunesse, le centre de loisirs et l'harmonie. Une joyeuse batucada réunissant quelque cent cinquante enfants et adultes, avec originaux instruments faits maison, a donné le top départ des festivités. Beau succès pour cette fête de la musique 2014 malgré la « concurrence » du Mondial de football... ■



Au rythme de la batucada.

Viriat-Sorbolo : bientôt 15 ans

La commission extra-municipale du jumelage Viriat-Sorbolo a repris son rythme de travail suite aux dernières élections. « Des élections ont eu lieu également en Italie, le nouveau maire de Sorbolo est Nicola Cesari. En août, pour la Marche gourmande, nous accueillerons une délégation de

Sorbolo », précise Myriam Brunet, adjointe, nouvelle responsable de la commission. Du 7 au 11 juillet, seize jeunes du VIP Ados de Viriat, accompagnés par la directrice et un animateur, se sont rendus dans la ville italienne. Visites et rencontres avec des jeunes ont rythmé le séjour.

À la rentrée, le conseil municipal d'enfants préparera une action en lien avec le jumelage. Bien décidée à mieux faire connaître ce jumelage qui fêtera son 15^e anniversaire en 2015, la commission participera au Forum des associations, le 6 septembre. ■

À la UNE des 6/7 septembre

Forum des associations

Le premier week-end de septembre est à ne pas rater à Viriat. Le samedi, le Forum des associations battra son plein, de 9 à 14 heures, à la salle des fêtes. Une trentaine d'associations viriaties, sportives, culturelles, humanitaires et autres, inviteront à découvrir leurs activités et rencontrer leurs bénévoles. Infos, animations et démonstrations sont au programme. Entrée libre et ouverte à tous.

Foire commerciale

Samedi et dimanche, la Foire commerciale prendra place au centre-ville, entre la mairie et la salle des fêtes. Organisée tous les deux ans par les commerçants et artisans de la commune, ouverte à tous, elle offre une belle occasion de découvrir les savoir-faire des professionnels locaux. Une trentaine de commerçants et

artisans de Viriat seront présents, de tous secteurs d'activité : métiers de bouche, coiffure et bien-être, automobile, électricité, bâtiment, jardin, etc. Le week-end sera festif et convivial : balades en poney, jeux

pour enfants, quizz et tombola, animation spéciale « code de la route », apéros musicaux avec les Patauges Cuivres et le Brass Band de Viriat... Le samedi soir et dimanche midi, des repas seront servis à la salle des fêtes. ■

Accueil des nouveaux habitants

Samedi 6 septembre, à 10 h 30, à la salle du Jugnon, la commune invite toutes les personnes résidant sur Viriat depuis septembre dernier à une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Cadeaux de bienvenue, guides pratiques, plans et informations seront remis. Des animations surprise sont prévues. La rencontre se terminera par le verre de l'amitié. « C'est un moment convivial, qui permet aux nouveaux Viriaties de connaître la commune, les services, de rencontrer les élus... Cette année, nous avons choisi de l'organiser le même jour que le Forum des associations et la Foire commerciale, pour que les personnes puissent, après, rencontrer directement aussi les associations, les commerçants, les artisans », souligne Annick Lacombe, adjointe, déléguée aux personnes âgées, handicapées, nouveaux habitants, projet Haïssor et animations. Chaque année, une centaine de nouveaux habitants s'installent à Viriat. ■

Du nouveau dans les commerces

À la Neuve...

Depuis le printemps, le pôle multiservices de La Neuve comprend trois nouveaux commerces, portant à 45 le nombre total d'enseignes. « Le magasin Marjory Chaussures a ouvert le 7 mars sur 500 m², à la place d'un établissement de textiles », confie Jean-Luc Muffat, directeur de la société EIC Transactions, gestionnaire. Depuis le 7 juin, en bordure de la route nationale, l'enseigne de libre-service Chaussée accueille ses clients sur 1000 m². Le 21 juin, Centrakor, un magasin d'équipements de la maison, a ouvert sur 1 500 m². « D'ici fin juillet, le marquage des places de stationnement sera refait et la signalétique sera améliorée pour rendre plus fluide la circulation. »

... et au centre-village

Rue Prosper Convert, Franck Bouton a repris l'épicerie multiservices ProxiMarché en mai. « Je propose les mêmes produits et services que mon prédécesseur. J'ai refait le rayon fruits et légumes, et fais des promos toutes les semaines », précise le nouveau gérant. Le magasin est ouvert tous les jours sauf le mercredi et le dimanche après-midi.



L'une des trois nouvelles enseignes implantées à La Neuve.

Au 279 de la même rue, Laura Esseiva a ouvert en mai un service de toilettage canin. « Il n'y en avait pas sur la commune », rappelle la jeune femme. Le Salon de Dixy – « C'est le nom de mon premier chien » – est ouvert sur rendez-

vous, pour toutes races et tailles de chiens.

Dans la même rue, une agence immobilière est en cours d'installation, à la place de la bijouterie.



Même enseigne, nouveau gérant.



Un nouveau service au centre-village.

La SEEC inaugure ses nouveaux locaux

Née il y a quarante ans, la SEEC, aujourd'hui intégrée au groupe international Stratus Packaging, est l'un des leaders en France de l'étiquette numérique offset. Près de 150 personnes travaillent sur le site de Viriat, qui affiche un chiffre d'affaires de plus de 20 M€. Année de son 40^e anniversaire, 2014 est aussi, pour cette entreprise phare, celle de l'implantation sur la commune d'un deuxième site de production. Inaugurés le 16 mai, les nouveaux locaux de 2 300 m², dans la zone industrielle des Baisses, sont à la pointe de la technologie. Déjà certifiée PEFC, Imprim'Vert, FSC et ISO 9001, l'entreprise vise la certification BRC IOP*. Entièrement



Le nouveau site IML de Stratus Packaging, conçu dans l'objectif de la certification BRC IOP.

conçus dans le respect de ces normes, le nouveau site permettra de développer l'impression d'étiquettes IML (in mould labelling), c'est-à-dire directement intégrées dans l'emballage. Au total, ces cinq dernières années, le groupe Stratus Packaging a investi 10 millions d'euros sur l'ensemble

de ses sites de production (Viriat, Lille, Limoges, Saint-Étienne), dont 5 millions pour la construction et l'équipement de la nouvelle usine IML à Viriat. ■

* Norme mondiale visant à donner aux distributeurs et producteurs agroalimentaires des garanties en matière d'hygiène de la production d'emballages.

Très haut débit

Dans l'Ain, plus de 14 000 particuliers, professionnels et collectivités sont



déjà raccordés au réseau public Fibre Optique des communes de l'Ain Li@in rattaché au Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), qui permet d'accéder à l'Internet très haut débit.

Les Viriaties peuvent tester et sauvegarder leur éligibilité sur le site Internet : www.reso-liain.fr. La sauvegarde du test permet à chacun d'être informé de l'ouverture du service Très haut débit sur son secteur. Pour profiter du service, il suffit de contacter les fournisseurs d'accès Internet partenaires du réseau Li@in. ■

Anti-cambriolage

Gratuit et très efficace, le dispositif Opération Tranquillité Vacances mis en place par la Police nationale vise à éviter les cambriolages, via une surveillance renforcée des domiciles des particuliers en vacances. Pour en bénéficier, il suffit de contacter la police municipale de Viriat (tél. 04 74 51 81 14) ou le commissariat de Bourg-en-Bresse (tél. 04 74 47 20 20) afin de signaler votre période d'absence.

La police rappelle les précautions élémentaires à adopter avant de quitter son domicile : fermer soigneusement portes, fenêtres et portails et vérifier l'efficacité des systèmes de fermeture et d'alarme ; ne pas laisser d'objets pouvant servir à commettre une effraction (échelle, outil...); faire relever le courrier par des personnes de son entourage ; ne pas laisser de message signalant le départ sur son répondeur ou sur les réseaux sociaux (facebook, twitter...); sensibiliser l'entourage ou les voisins à la vigilance en signalant par appel au 17 en temps réel tout comportement, fait suspect ou inhabituel.

La sécurité est l'affaire de tous. La vôtre dépend souvent de votre comportement et de votre vigilance. Au moindre doute, ayez le réflexe d'appeler le 17. ■

Sécurité

Un comité de pilotage Sécurité a été créé depuis les dernières élections municipales. Composé de sept membres élus de Viriat et deux personnes non élues, il a entre autre comme rôle de mettre en place un réseau de voisins vigilants sur le territoire de la commune et travaille sous les conseils du commissaire de police de Bourg-en-Bresse. ■



Haro sur l'ambrosie



La commune de Viriat est concernée par la présence de l'ambrosie. Cette plante allergisante s'installe sur les terres dénudées et inoccupées et dans les grandes cultures. Elle sort de terre dès fin avril puis pousse jusqu'en juillet. Les inflorescences viennent à maturité vers mi-août. En septembre, elle atteint son pic pollinique. Le pollen est particulièrement allergisant et peut être transporté sur une centaine de kilomètres. Une lutte avant la floraison et sur le long terme doit être menée. Les propriétaires, locataires ou gestionnaires doivent entretenir leurs terrains. S'ils ne le font pas, leur responsabilité civile peut être engagée. Ne pas laisser les terrains nus ou en friche. Éviter de retourner ou gratter une terre infestée. Mieux vaut supprimer la plante pendant sa phase de croissance de mai à août avant sa floraison. ■
Tél. 04 74 25 18 65 (services techniques de Viriat)
www.ambrosie.info

Élections européennes

Le 25 mai, les Français étaient appelés à voter pour les élections européennes. À Viriat, sur 4 531 électeurs inscrits, 1 835 se sont rendus aux urnes (40,51 %). Suffrages exprimés : 1 759 (38,83 %). UMP : 560 (31,84 % des suffrages exprimés)
Front national : 406 (23,08 %)
Union de la gauche : 204 (11,60 %)
UDI Modem : 198 (11,26 %)
Europe Écologie : 119 (6,77 %)
Debout la France : 89 (5,06 %)
Nouvelle donne : 48 (2,73 %)
Alliance écologiste indépendante : 38 (2,16 %)
Front de gauche : 33 (1,88 %)
Nous citoyens : 30 (1,71 %)
Lutte ouvrière : 13 (0,74 %)
UPR Sud-Est : 8 (0,45 %)
Force Vie : 5 (0,28 %)
Espéranto : 3 (0,17 %)
Parti fédéraliste européen : 3 (0,17 %)
Régions et peuples solidaires : 2 (0,11 %)
Féministes pour une Europe solidaire : 0
Parti pirate Sud-Est : 0
Communistes : 0
Démocratie réelle : 0
Pour une France royale : 0
Pour une Europe utile aux Français : 0
Mayaud hords-bords : 0 ■

Une nouvelle recrue chez les SAPEURS-POMPIERS



Alexis Duclos, 25 ans et caporal, arrive de Buellas.

« Nous avons la chance d'avoir un nouveau volontaire, formé et détenteur du permis poids-lourd. Alexis Duclos, 25 ans et caporal, arrive de Buellas où il était sapeur-pompier depuis 2005, en double engagement avec le centre de Bourg-en-Bresse depuis 2009. »

Philippe Veuillet, sergent chef des sapeurs-pompiers de Viriat, a le sourire, même si les nouvelles recrues sont rares, à Viriat comme sur le plan national. Autre source de satisfaction : deux jeunes de Viriat, dont une jeune fille récemment établie, sont engagés dans la section Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Bourg-en-Bresse.

Pour susciter de nouvelles vocations, plusieurs campagnes d'appel au volontariat sont menées chaque année. La dernière en date – des affichettes déposées dans les boîtes aux lettres – s'est déroulée à l'occasion de la journée portes ouvertes de la caserne le 21 juin. « En décembre, nous réalisons aussi une petite campagne lors de la distribution des calendriers. Début septembre, nous allons participer au Forum des associations. » Depuis le début de l'année, les 22 sapeurs-pompiers de Viriat, dont 5 filles, ont effectué 150 interventions : 14 accidents sur la voie publique, 8 feux divers, 113 secours à personne, 15 interventions diverses. « Porter secours, s'investir dans sa commune, s'intégrer dans une équipe... Vous avez 18 ans ou plus, vous aimez le sport, vous êtes motivé, volontaire et disponible. Alors, rejoignez-nous ! », enjoint Philippe Veuillet (tél. 06 86 66 95 86). ■

Marche gourmande : « Promenons-nous dans le bois »

Dimanche 3 août prochain, jour de la fête nationale à Viriat, les 500 marcheurs inscrits à la Marche gourmande 2014 s'élanceront à l'assaut des 11 km de sentiers boisés, accessibles à tout niveau. « La première partie du parcours va de l'entreprise de bois LBSA à travers champs, jusqu'au Centre psychothérapeutique de l'Ain (CPA), présente Kevin Chatard, président du Comité des fêtes, aidé de 22 bénévoles. Là, les participants pourront déguster des tartes salées cuites au feu de bois. Le CPA leur sera présenté ainsi que l'exposition "Histoires de métamorphoses" dans sa chapelle. Le retour s'effectuera par un itinéraire différent jusqu'à l'entreprise LBSA, où les attendra une spécialité rennaise préparée par des clients de l'entreprise : le jambon cuit à la broche avec des flageolets. »



Les bénévoles en repérage pour la 4e édition !

La deuxième partie conduira les marcheurs à travers bois jusqu'à l'usine de méthanisation en construction qui leur sera présentée. Au retour, une halte est prévue sur la propriété de Gilles Taponard pour savourer les fromages de la ferme du Bois de But. Arrivés à l'entreprise LBSA, une salade de fruits accompagnée

de tartes sucrées cuites au feu de bois réglera les papilles. Au terme de cette quatrième Marche gourmande, les marcheurs se verront remettre un livret de présentation des trois sites visités. « Quelques groupes musicaux animeront les parcours. » Une nouvelle édition alléchante par conséquent ! ■

Le RCV en honneur



L'équipe fanion et la réserve ont gagné leur finale.

Bravo au BCV !

Avec deux titres régionaux, quatre départementaux, la coupe de l'Ain féminine et la montée des seniors filles 2 en régional 2, le Basket Club de Viriat présidé par Régis Place, vient de vivre une saison exceptionnelle. Le club qui enregistre un effectif en progression à 301 licenciés, encadrés par quatre entraîneurs titulaires du brevet d'État, compte bien maintenir ses résultats et mettre en place une école d'arbitrage de bon niveau. ■



Une saison de champions.

Côté football

La saison 2013-2014 s'achève par de beaux résultats aussi pour le Club Sportif Viriat. L'équipe 3, en 2e série cette année, accède en 1e

série du groupement de Bresse. L'équipe 4, en 3e série, accède en 2e série du groupement de Bresse. ■

Pas de surprise pour le Rugby Club de Viriat. Le 27 avril, l'équipe fanion et la réserve sont sacrées championnes du Lyonnais en gagnant la finale respectivement contre le SO Pont-de-Chéruy (Isère) et le RC des Vallons de la Tour (Isère). En championnat de France, l'équipe 1 passe deux tours, la réserve atteint les demi-finales. En 2014-2015, le club évoluera en Honneur à la grande satisfaction des supporters Tango ! ■

Détente et loisirs en forme

Les gymnastes de Détente et Loisirs Viriat enregistrent de bons résultats cette année : Marine Brevet, qualifiée au championnat de France Élite à Agen, termine 4e puis 11e au championnat d'Europe par équipes à Sofia (Bulgarie) ; Marine Guyon et Séverine Muffat, qualifiées au championnat de France individuel à Rennes, se classent respectivement 13e et 27e ; Juliette Veuillet est retenue pour la filière POP, filière de Marine Brevet à ses débuts.



L'équipe 3.

Arts Martiaux VIRIAT : une belle fin de saison

Les 213 licenciés du club Arts Martiaux Viriat, de l'école de judo aux adultes, terminent l'année de belle manière. « Sévan Bernard notamment, benjamin, s'est qualifié jusqu'au championnat régional où il arrive 6e, confie Frédérique Lamidiaux, professeur depuis 2012. Nous avons aussi effectué des sorties. Le 21 juin, un groupe a assisté au tournoi de Lausanne en Suisse. 380 jeunes étaient rassemblés pour un entraînement avec Sergiev Aschwander, médaillé olympique de Pékin, qui était venu au club en 2013. » ■



Le gala sur le thème du cirque a clos l'année sportive.

Depuis trois mois, nous siégeons pour la liste « Ensemble, un nouvel élan » au conseil municipal. Nous nous installons progressivement dans notre rôle et, autant que faire se peut, nous participons activement aux commissions dans lesquelles nous sommes engagés. Lors de la séance du conseil municipal du 22 avril, nous avons décidé de valider le budget primitif 2014 puisque celui-ci est apparu conforme aux engagements pris durant la campagne par les deux listes, à savoir ne pas augmenter la fiscalité. Il apparaît une gestion prudente de la commune, compte tenu d'une baisse de la Dotation globale de fonctionnement versée par l'État. Nous observons que les investissements projetés en 2014 restent marginaux (achat de véhicule) alors que les finances de la commune continuent à dégager des marges de manœuvre pour le financement de projets. Ceci sans avoir recours à l'emprunt. Cette année 2014 est annoncée comme une année d'observation, de réflexion et d'étude de projets. Or, nous pensons que des travaux s'imposent pour améliorer le cadre de vie des habitants : le développement des pistes cyclables, des travaux d'amélioration de voiries, le respect du programme des travaux d'assainissement et la construction d'une nouvelle médiathèque. Pour nous, la médiathèque aujourd'hui inaccessible à de nombreux Viriatiens doit être modernisée et reconstruite. La mise en œuvre de ce projet doit associer la construction d'un complexe offrant des outils (numériques, informatiques) et des installations (salles) utilisables par toutes les associations. Très bel été à tous.

École Saint-Joseph

Après 23 années à la direction de l'école privée Saint-Joseph, M^{me} Vernet a fait valoir ses droits à la retraite, bien méritée après cette lourde responsabilité de diriger une école de 200 élèves. Un investissement en énergie et diplomatie pour M^{me} Vernet qui a toujours considéré l'enseignement plus comme une vocation qu'un métier. Une vocation qui lui a permis de transmettre le savoir à des générations successives de petits Viriatiens. M^{me} Vernet a su faire évoluer l'école en s'épaulant sur son équipe pédagogique, sur l'Ogec et les parents d'élèves. Sous sa direction, de nouvelles salles de classe ont été construites dans des bâtiments modernes et fonctionnels. Elle a su adapter la pédagogie à l'époque actuelle, notamment en se dotant d'un tableau interactif. Son dernier gros chantier a été de participer à la mise en place de la réforme des temps scolaires appliquée à la prochaine rentrée. Nous lui souhaitons une retraite reposante mais néanmoins active auprès de ses petits-enfants. La municipalité souhaite la bienvenue à Éliane Teste, actuellement directrice de l'école Saint-Joseph de Marboz, qui lui succède.



Bienvenue au château de FLEYRIAT

Ce patrimoine unique sur Viriat, bâti entre le XVI^e et le XIX^e siècle, s'ouvre peu à peu. Visite guidée.



Le domaine du château de Fleyriat abrite un parc magnifique.

Derrière de hauts murs d'enceinte et un portail vert se cache un parc magnifique composé de deux pièces d'eau et d'essences séculaires. C'est le « Grand jardin » du château de Fleyriat, où cèdres bleus de l'Atlas, séquoias, chênes et tulipiers de Virginie rivalisent de beauté. Découvert par les participants à la Marche gourmande en 2013, ce parc privé se visite de juillet à octobre, sur réservation, et lors des Rendez-vous aux jardins et des Journées européennes du patrimoine.

« Le parc a été dessiné par Derussy, le paysagiste de Lamartine, présente Jean-Yves Le Bihan, propriétaire-gestionnaire des lieux et délégué

départemental de l'association La Demeure historique. C'est ici que le philosophe des Lumières, François-Philibert Loubat, baron de Bohan (1751-1804), l'un des fondateurs de la Société d'émulation de l'Ain, créa une ferme modèle où il expérimenta ses innovations arboricoles. Le stratège militaire utilisa le réseau d'irrigation issu du XVI^e siècle du domaine de Fleyriat. À la veille de sa mort, il installa le "béliet (hydraulique) de Montgolfier". Ce réseau unique dans l'Ain fonctionne à partir du barrage de Majornas (droits d'eau de 1532). Bohan fut maire de Bourg-en-Bresse, son hôtel particulier abrite l'actuelle mairie. »

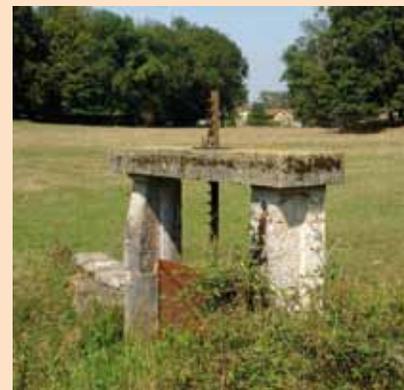
Classé Monument historique

Philibert de Bohan lègue le domaine à son frère Jean-Claude, dont la fille Marie-Thérèse hérite à son tour avant de revenir à son neveu Sosthène Michet de Varine qui fait ériger le château en 1867 par l'architecte Edouard Corroyer. En 1888, le domaine est transmis au colonel Louis Vabre, qui y recevra de nombreuses personnalités : le général Trochu, le président Mac Mahon, l'académicien Ferdinand Humbert, le savant Jabloskoff...

De nos jours, le domaine du château de Fleyriat abrite une orangerie Premier Empire, une ferme toujours en activité, la maison carrée de Bohan et des dépendances avec écuries et sellerie. Depuis 2013, il est inscrit au titre des monuments historiques. La visite du « Grand jardin » s'effectue en groupe de

15 personnes sous la conduite des propriétaires. « Nous essayons de faire vivre le parc et souhaitons organiser plus d'événements pour nous aider à financer le plan de travaux, de l'électricité au réseau hydraulique en lien avec le Syndicat du bassin versant de la Reyssouze et les services des Monuments historiques. »

En 2014, le château Napoléon III s'ouvre ainsi en partie aux visiteurs. Le parc se prête aussi aux séances de photographies de jeunes mariés. Début septembre, il accueillera

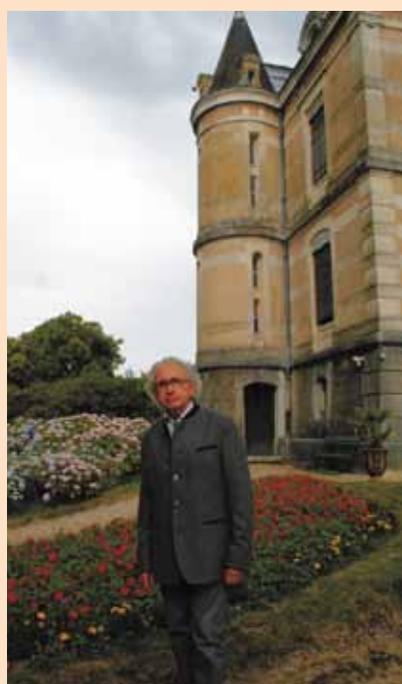


Le réseau d'irrigation du domaine date du XVI^e siècle.

notamment un concert de jazz ou de musique classique, une exposition sur les moulins de l'Ain et des animations pour les enfants. À découvrir sans modération... ■



L'orangerie Premier Empire.



Jean-Yves Le Bihan est très attaché au domaine transmis par sa belle-mère.

AOÛT

- **Dimanche 3 août**
Marche gourmande du Comité des fêtes
Bal populaire et feu d'artifice
- **Vendredi 8 août**
Don du sang
- **Samedi 23 août**
Fête de la chasse
- **Dimanche 31 août**
Fête de l'andouillette du RCV

SEPTEMBRE

- **Vendredi 5 / samedi 6 / dimanche 7 septembre**
Enduro carpes à Champ Pataule
- **Samedi 6 septembre**
Finale du tournoi interne du VTC
Tournoi de rentrée des jeunes du BCV
Forum des associations
- **Samedi 6 / dimanche 7 septembre**
Foire commerciale
- **Dimanche 7 septembre**
Tournoi de rentrée des seniors du BCV
- **Vendredi 12 septembre**
Concours de pétanque du RCV
- **Samedi 13 septembre**
Collecte des vieux papiers de l'AFRV
Fête de la rentrée et portes ouvertes de l'AFRV
- **Samedi 20 septembre**
Assemblée générale du Comité des fêtes
- **Samedi 27 septembre**
Soirée cabaret de Viriat Voïnesti

OCTOBRE

- **Samedi 4 octobre**
Moules frites de Détente et loisirs
Tartes des Donneurs de sang
- **Jeu 9 octobre**
Poule au pot du Club des retraités
- **Samedi 11 octobre**
Concert de l'Adolie
Farfouille aux jouets et vêtements enfants de l'AFRV
- **Dimanche 12 octobre**
Repas de l'Association paroissiale
- **Samedi 18 octobre**
Soirée à thème des Supporters du BVC et CSV

Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat - Directeur de la publication: Jean-Paul Boucher. Rédaction et secrétariat de rédaction, réalisation, création et impression: Chorégraphic - 49, bd de Brou - 01000 BOURG-EN-BRESSE - Tél. 04 74 24 69 13. Crédit photos: Mairie, associations.

